

2018 RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

P04 / ATTIRER ET FIDÉLISER

P07 / PILOTER LES PROJETS
STRUCTURANTS

P10 / GÉRER LES ZONES
D'ACTIVITÉS

P14 / ENCOURAGER LA
DYNAMIQUE COMMERCIALE

P17 / SOUTENIR LES
ENTREPRENEURS ET
LEURS PROJETS

P20 / FAVORISER L'INNOVATION

Crédits photos : Adobe stock, Kevin Rouschasse - Ville de Laval, Axelle Boscher - Laval Économie, Laval Agglomération, club Bienvenue en Mayenne

L'avenir de l'agglomération se construit avec le Pays de Loiron



Au 1^{er} janvier 2019, Laval Agglomération a élargi son territoire en intégrant les 14 communes de la communauté de communes du Pays de Loiron. Du point de vue du développement économique, cette fusion est une véritable chance. En effet, séparément, les deux intercommunalités jouissaient déjà d'une économie extrêmement dynamique et avaient des taux de chômage parmi les plus faibles de France. Réunis, ces 2 territoires pèsent plus de 50 % de l'économie du département, offrent de nouvelles opportunités aux entreprises et placent désormais l'agglomération aux portes de la Bretagne. La dynamique pour être la locomotive du département est déjà bien engagée, et ne va que se renforcer avec le temps et la concrétisation de nouveaux projets.

L'équipe de Laval Économie est plus que jamais tournée vers les entreprises pour faciliter leur développement, avec une démarche encore plus volontariste vis à vis des entreprises de l'ex Pays de Loiron afin de leur faire connaître et bénéficier de tous les services de l'agence.

Ces services se sont d'ailleurs étendus en 2018, se traduisant notamment par l'arrivée au sein de Laval Économie de plusieurs collaborateurs en provenance du service emploi de Laval Agglomération. En effet, notre territoire en mouvement doit faire face à la compétition à laquelle se livrent tous les territoires nationaux et internationaux. Ainsi, Laval Économie se mobilise désormais sur les questions d'attractivité du territoire pour répondre aux enjeux d'implantation d'entreprises et d'arrivée de nouveaux salariés. Un axe est plus particulièrement dédié à la recherche de candidats hors département, afin de soutenir les entreprises qui peinent à recruter. Ces futurs salariés sont accompagnés dans leur mobilité géographique et une démarche spécifique d'accueil sur le territoire a été mise en place. Deux objectifs guident cette orientation : les entreprises doivent pouvoir trouver les collaborateurs nécessaires à leur développement ; ceux qui décident de venir doivent avoir envie de rester.

Ce nouveau périmètre et ces nouvelles missions viennent étoffer l'action de Laval Économie et affirmer notre adaptabilité à un monde économique qui évolue de plus en plus vite.

Yannick Borde
Président de Laval Économie

L'AGENCE

Un cœur de métier : le développement économique du territoire

Laval Économie est l'agence de développement économique de Laval Agglomération. Association loi 1901, sa création est le fruit de la volonté des élus de Laval Agglomération de déployer des outils efficaces pour stimuler la vitalité économique de leur territoire.

Elle est entièrement mobilisée pour servir un objectif, le développement économique, en cherchant à la fois :

- à favoriser le développement et la compétitivité des entreprises déjà présentes sur notre territoire ;
- à susciter l'implantation de nouvelles entreprises.

Pour cela, elle accompagne les entreprises et les porteurs de projet dans **4 domaines principaux** :



Élus et chefs d'entreprises au service du territoire

Pour servir cette mission de développement économique, l'agence intervient comme interface entre chefs d'entreprises et élus de Laval Agglomération. Laval Économie constitue un espace d'échanges et de débats idéal pour proposer des orientations et déployer les programmes d'actions économiques les plus adaptés aux réalités du territoire. Elle agit en partenariat avec les différents acteurs de la vie économique de l'agglomération.

La structure de gouvernance de Laval Économie est à l'image du territoire, elle associe, de façon équilibrée :

- des **élus** issus des 34 communes de Laval Agglomération ;
- des **chefs d'entreprises, représentants de TPE, PME-PMI, groupes internationaux** intervenant sur des secteurs d'activités très variés (agroalimentaire, automobile, NTIC, services, ...).

ATTIRER ET FIDÉLISER

CONQUÉRIR DE NOUVEAUX PORTEURS
DE PROJETS ET RÉSIDANTS
PAR UNE STRATÉGIE ATTRACTIVE

Si la Mayenne aime être discrète, son manque de notoriété commence à lui faire défaut. Il devient nécessaire d'affirmer ses atouts et d'en faire la promotion à l'extérieur de ses frontières, tout autant que de poursuivre l'adaptation de l'offre du territoire aux attentes de ses habitants actuels et futurs.

Son ADN lui confère un fort dynamisme économique, et donc un faible taux de chômage. Mais son manque d'attractivité accentue l'évolution démographique déjà trop faible pour disposer d'un vivier de compétences suffisamment important pour répondre aux besoins des entreprises. Cette situation pourrait être un frein important au développement des entreprises.

Attirer pour mieux développer : une nouvelle mission transversale

Pour répondre aux enjeux économiques actuels, Laval Économie développe une nouvelle stratégie pour permettre à Laval d'être mieux connue et plus attractive.

La première action a été mise en place en lien avec le service Emploi de Laval Agglomération. Il s'agit de la «mission attractivité des compétences» qui permet d'aller à la rencontre des demandeurs d'emploi d'autres territoires, ou de personnes en recherche de mobilité, pour leur présenter le territoire et ses offres d'emploi, puis les accompagner dans leur implantation (voir article p6). Du fait de sa vocation affirmée d'agir en faveur du développement économique, cette mission, et les 3 agents qui en ont la charge, ont rejoint Laval Économie au 1^{er} janvier 2019.

Plus largement, en parallèle, un poste dédié au marketing territorial a été créé au cours de l'année. À terme, la démarche de marketing territorial qui sera initiée visera :

- à mettre à disposition des acteurs du territoire une **«boîte à outils»**, à laquelle ils auront contribué, contenant le diagnostic territorial, les enjeux et objectifs, le plan d'action et des outils de communication ;
- à **mobiliser** celles et ceux qui peuvent jouer un rôle dans la valorisation du territoire (ambassadeurs ou prescripteurs);
- à **valoriser l'ensemble des actions** déjà initiées par chacun des acteurs locaux.

Dans l'objectif :

- d'influencer favorablement **l'image et la réputation** du territoire;
- d'agir positivement sur les **valeurs perçues** des cibles retenues pour les attirer sur le territoire.

Des outils de communication à disposition



- Un site web pour présenter la destination, ses offres d'emploi et l'offre de service de Laval Économie, qui peut être utilisé par les recruteurs locaux dans leurs offres et en signature de mail. www.travaillerevivre-laval.fr

- Des pages de contenus présentant la destination sur les sites www.parisjetequitte.fr et www.partirdeparis.fr.

La présence de contenus sur le site «Paris je te quitte» offre aussi la possibilité aux entreprises de développer leur propre page pour valoriser leur structure et leurs offres d'emploi en direction de cibles qui ont un projet de mobilité vers la province.

- Une application en réalité virtuelle avec des contenus en vidéo 360° pour donner à voir les différents aspects de la vie locale. Une rubrique est également dédiée aux entreprises qui souhaiteraient y intégrer une présentation de leur site. Laval Économie met à la disposition de ses adhérents 2 casques Oculus, avec l'application, pour leurs actions de recrutement ou leur déplacement sur des salons.

Définition du marketing territorial

«Le marketing territorial est l'effort collectif de valorisation et d'adaptation des territoires à des marchés concurrentiels, pour influencer en leur faveur le comportement des publics visés par une offre différente et attractive dont la valeur perçue est durablement supérieure à celles des concurrents.»

Source : Mercator



Extrait de l'interview d'Olivier sur le site « Paris je te quitte »

«Après la région parisienne et Shanghai, on est passé d'un appartement de 78 m² à une maison de 150 m² avec un jardin, de la place pour héberger nos amis ... Pour me rendre au travail, il me faut 12 minutes ... ou 14 minutes en heures de pointe.

L'environnement est aussi beaucoup moins pollué, le trafic routier est incomparable, tout est plus facile ! Le cadre de vie est bien plus agréable : on a l'impression de vivre dans la verdure.

En arrivant à Laval, la vie a repris son cours : on a tous recommencé les cours de musique, de guitare pour moi, de danse pour les filles. En terme d'offre de loisirs, il y a tout ce qu'il faut ici : des équipements sportifs, des associations et clubs, un conservatoire classique, des écoles de musiques moins « académiques » ...»

Autant ils avaient en tête le dynamisme sportif de la Mayenne, autant ils ont été agréablement surpris par la richesse culturelle : *«On ne s'attendait pas à avoir accès à autant de concerts, que ce soit de grandes salles ou des petites plus intimistes pour les groupes émergents, de spectacles de rue, de festivals en plein air, sur des thématiques très diverses (cinéma indien, culture colombienne...)»*

Enfin, Olivier estime qu'ils ont une vie culturelle plus riche qu'en région parisienne : *«Comme on n'habitait pas en première couronne, on allait moins facilement dans les expositions en plein centre de Paris. Ici, l'accès à la culture est beaucoup plus simple, et financièrement plus abordable aussi.»*

L'attractivité des compétences en phase expérimentale

À partir de février 2018, le service Emploi de Laval Agglomération a expérimenté une démarche d'attractivité des compétences afin de répondre aux besoins des entreprises locales qui peinent à recruter.

Avec un taux de chômage de 5,6%, le territoire souffre d'un manque criant de compétences. Dans le même temps, la dynamique économique d'autres territoires est significativement moins favorable et ils disposent de profils disponibles en recherche d'emploi correspondant aux besoins de recrutement des entreprises locales. Il s'agit donc d'identifier ces territoires cibles (à forte concentration de main-d'œuvre) et de convaincre les candidats de venir travailler sur le territoire de Laval Agglomération.

Pour cela, le service emploi de Laval Agglomération propose des interventions sur place avec des entreprises pour présenter des offres d'emploi, le territoire et une offre d'accompagnement à la mobilité (recherche d'emploi, emploi du conjoint, logement, garde et scolarisation des enfants...).

Au cours de l'année 2018, des partenariats avec l'État, Action Logement, Pole Emploi, l'UIMM, la CCI et des acteurs de l'emploi (cellules de reclassements, Missions Locales...) ont été mis en place et ont permis :

- D'intervenir dans des agences Pole Emploi à Troyes, Chalons en Champagne, Montreuil et Aubervilliers,
- D'être présents lors de salons emploi au Mans et à Nantes,
- D'adresser des messages à des demandeurs d'emploi ciblés dans certains secteurs d'activités et de les inviter à rencontrer des entreprises du territoire (Industrie, Téléconseil, Numérique...)
- D'intervenir dans des sites d'entreprises en cours de fermeture du Nord de la France.

Une mission en faveur du développement économique du territoire qui, suite à la réussite de sa phase expérimentale, est déployée à l'ensemble des secteurs d'activité.

Bilan 2018



Personnes
accompagnées
dans leur projet
de mobilité



Emplois
pourvus



Familles
implantées soit
91 personnes
(dont 35 enfants)



**Emploi, logement, garde et scolarisation des enfants...
Accompagnement à la mobilité : mode d'emploi**

Pour les entreprises :

Un candidat recruté directement par une entreprise peut être orienté vers les chargées de mission de Laval Économie pour être accompagné dans sa mobilité. Au-delà de lever les freins et donc de fidéliser les collaborateurs, c'est aussi une valeur ajoutée pour l'entreprise, en terme d'image vis-à-vis du candidat, d'intégrer cette offre de service à leur processus de recrutement.

OU

Pour les candidats:

Des candidats à la mobilité peuvent aussi transmettre leur CV directement aux chargées de mission lors de salons, rencontre via pôle emploi...ou en passant par le site www.travaillervivre-laval.fr. Ceux-ci sont qualifiés et spécifiquement transmis aux entreprises qui recherchent ces profils.



Le club « Bienvenue en Mayenne » fait son 1^{er} bilan

« Bienvenue en Mayenne » est un club créé en juillet 2017, à l'initiative de chefs d'entreprises, qui a pour vocation d'accueillir et d'intégrer les cadres et médecins qui s'installent dans le département. Il est activement soutenu par Laval Agglomération et Laval Économie. Toute entreprise peut adhérer à l'association et ainsi faire participer ses nouveaux cadres aux soirées d'accueil organisées une fois par mois. Faciliter le réseau du cadre, pour lui comme pour son conjoint, est en effet devenu un élément clé. L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est un facteur de préoccupation, chez les jeunes générations. Les entreprises ont bien saisi l'enjeu d'attractivité et de fidélisation de leurs salariés et ont été nombreuses à en faire profiter leurs nouvelles recrues : en 2018, 120 adhérents ont pu profiter de soirées, aussi exceptionnelles que conviviales, pour découvrir les atouts du territoire et rencontrer des personnes. Parmi celles-ci : la visite nocturne des réserves du Musée Robert Tatin, un dîner médiéval au Château de Mayenne, une soirée sarbacane à Echologia ou encore une dégustation de fromage au Lactopôle.

PILOTER LES PROJETS STRUCTURANTS

PILOTER LES PROJETS QUI OFFRIRONT
DE NOUVEAUX SERVICES AUX ENTREPRISES,
METTRE À DISPOSITION DES ESPACES
FONCIERS EN ADÉQUATION AVEC
LEURS BESOINS.

2018 a marqué un tournant décisif pour les deux projets d'envergure que sont la plateforme rail/route de Saint-Berthevin et le Parc Grand Ouest d'Argentré. Il est enfin possible de passer en phase opérationnelle.

Les nouvelles énergies, quant à elles, sont un sujet au cœur des préoccupations, sur lequel Laval Économie travaille activement pour mettre en place les infrastructures nécessaires à leur utilisation. Et au-delà des infrastructures locales, c'est un sujet phare pour l'industrie automobile très représentée dans l'agglomération.

Le projet de plateforme à Saint-Berthevin sur les rails

Le projet de plateforme de transport combiné rail/route est à l'étude depuis plusieurs années sur le territoire. C'est un lieu de transbordement de marchandises entre des camions et des trains, qui a l'avantage d'être une alternative fiable et performante au transport de marchandises sur de longues distances. Cela répond également à la saturation des infrastructures routières (1 train = 40 camions) et à la nécessité de trouver des solutions plus écologiques : une locomotive électrique rejette près de 24 fois moins de CO² qu'un camion notamment.

Compte tenu de la position stratégique de Laval, qui permet de faire un aller/retour en camion vers Brest dans la journée, et du fait de la forte présence d'entreprises de transport et de logistique dans le département, ce projet avait tout lieu de se mettre en place sur le territoire. Vitré travaillait également sur un projet équivalent. L'officialisation de son renoncement, en septembre, a permis de lancer la concrétisation de cette plateforme sur l'ancienne base LGV de Saint-Berthevin. Les infrastructures existantes et la proximité avec l'autoroute en font un lieu idéal pour la réussite de projet qui devrait voir le jour à l'horizon 2021.

Un grand pas pour le Parc Grand Ouest à Argentré

Enjeu de taille s'il en est, avec ses 150 hectares, le projet du parc d'activité d'Argentré est en réflexion depuis plus de 10 ans pour anticiper la possibilité d'implantation de grands projets industriels et logistiques. En effet, il n'y a, à l'heure actuelle, plus beaucoup d'emplacements suffisamment vastes dans les autres zones d'activité pour accueillir ce type de projets. Toutefois la réalisation d'un tel parc à Argentré dépendait de l'accord de l'État d'y créer un nouvel échangeur autoroutier pour en faciliter l'accès. L'année 2018 a donc été décisive car l'État a enfin donné son feu vert, permettant ainsi de relancer le dossier. Les procédures préalables à l'aménagement du Parc sont en cours avec un début des études prévu en 2019 et une commercialisation possible à partir de 2024/2025.

Une station Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) à l'étude

Le GNV, c'est du gaz naturel utilisé comme carburant. Santé, environnement, bruit, coût : l'implantation d'une station GNV a de multiples avantages et viendrait parfaire le maillage départemental avec les projets de Mayenne et Château-Gontier.

Pourquoi une station GNV?



cela permet de développer des **mobilités écologiques** qui préservent la santé : bilan carbone quasi neutre et quasiment aucune particule fine,



c'est un carburant qui offre une grande autonomie : un plein de GNV, c'est environ **1 500 km parcourus**,



c'est un carburant économique : le coût du kg de GNV étant de **20 à 30 % moins cher** que le gazole.



c'est aussi **50% de bruit en moins**

Pour qui ?

Le GNV permet d'alimenter une large gamme de véhicules : du véhicule léger (VL) au bus en passant par la benne à ordures ou les camions, les véhicules disponibles en motorisation GNV couvrent l'ensemble des besoins en mobilité. La station installée sur le territoire de Laval Agglomération aura pour vocation première d'alimenter les camions des nombreuses sociétés de transport, dont certaines sont déjà équipées en porteurs à énergie GNV. De plus, elle s'inscrit comme complémentaire à la plateforme rail/route de Saint-Berthevin, dans une volonté d'un territoire à mobilité durable.

Après l'étude concluante menée auprès des transporteurs locaux, la réflexion se poursuit en 2019, en partenariat avec Territoire d'Énergie Mayenne, autour de l'étude de faisabilité.



Les 9^e Rencontres Laval Automobile s'attaquent aux technologies des transports de demain

Dans un contexte de forte croissance du marché automobile et d'une dépendance quasi-totale à une énergie fossile non renouvelable, l'industrie automobile est confrontée à un défi majeur : gagner en autonomie vis-à-vis du pétrole et limiter les émissions de CO₂, en mettant en œuvre des solutions innovantes. Le sujet de la 9^e édition des Rencontres Laval Automobile, « Mobilité et énergie, mettons les énergies en mouvement », organisée par Laval Économie et ID4Car, en partenariat avec l'ESTACA et l'IPC Laval, a donc permis à la centaine de professionnels de l'industrie automobile présents d'échanger sur les technologies des transports de demain.

Nicolas Meilhan, ingénieur-conseil énergie et transport au sein des Éconoclastes et invité exceptionnel de ces 9^e Rencontres, a lancé le sujet de cette année en évoquant l'avènement des mobilités propres. Deux tables rondes ont ensuite permis de débattre des technologies qui vont révolutionner les usages des véhicules électriques, et la mobilisation des acteurs du grand ouest pour changer radicalement les habitudes de transport et mobilité. Alain Leboeuf, Président du SYDEV, Vice-président du Conseil départemental de la Vendée est également venu exposer la mobilité durable en Vendée avec la mise en place du Plan de déploiement Gaz Naturel Véhicule.

Un schéma directeur pour la distribution du gaz

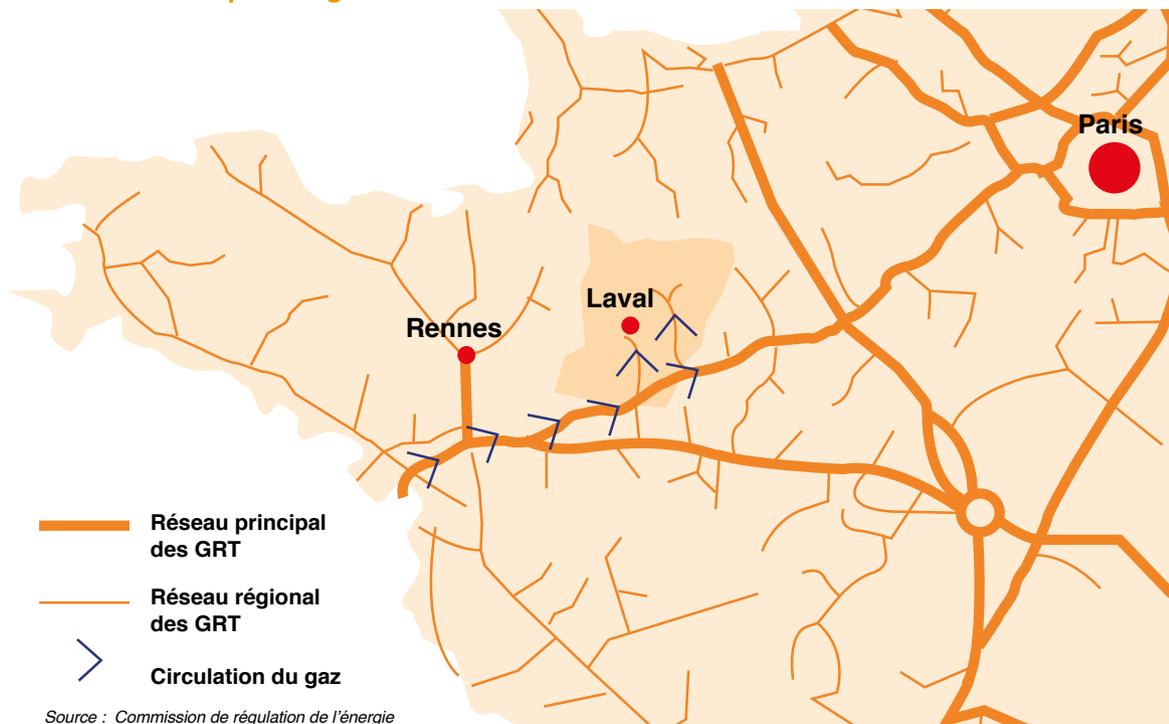
En 2018, et à l'occasion d'un projet d'implantation s'annonçant comme très gros consommateur de gaz, Laval Économie a mis à jour et a révélé à GRDF et GRT Gaz que le réseau de gaz alimentant l'agglomération, et plus particulièrement les communes du nord de Laval, était arrivé à saturation. Une situation préoccupante susceptible de compromettre le développement économique du nord de l'agglomération !

Dès lors, Laval Économie a sollicité le TEM (Territoire d'Énergie Mayenne), l'autorité organisatrice de la distribution du gaz en Mayenne, afin qu'une réflexion soit engagée visant à formaliser un schéma directeur de développement de gaz sur Laval Agglomération :

- un schéma de moyen et long terme,
- un schéma intégrant des projets consommateurs de gaz comme le Parc Grand Ouest d'Argentré ou encore le projet de station GNV.

Dès juin 2018, le TEM a réuni GRDF et GRT Gaz afin de définir la méthodologie et le périmètre de l'étude. La fin d'année a été consacrée à la collecte des données et à la construction de scénarios de développement des zones ciblées, pour une restitution prévue en 2019.

Le réseau de transport de gaz naturel dans l'ouest



La pérennité de l'aéroport en question

Suite à la révision des compétences des CCI au niveau national, la CCI Mayenne a officialisé sa sortie du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Laval Mayenne (SMALM) cogéré jusqu'ici avec Laval Agglomération et le Département. Cette sortie sera effective au 30 juin 2019.

Ce départ entraîne une baisse d'un tiers du financement public de l'aéroport et donc la nécessité de lancer une réflexion sur son nouveau modèle économique pour permettre sa pérennité, ainsi que sur les conditions futures d'exploitation de l'équipement, notamment au plan juridique.

Dans ce contexte, Laval Agglo réaffirme sa volonté d'agir en lien avec le Département pour maintenir l'activité de l'aéroport et valoriser davantage l'atout d'attractivité économique qu'il constitue. Une démarche visant à mettre en place une délégation de service public est en préparation.

GÉRER LES ZONES D'ACTIVITÉS

GÉRER, PROMOUVOIR ET COMMERCIALISER LES ZONES AYANT DES SURFACES DISPONIBLES À LA VENTE, AVOIR UNE OFFRE EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS EXPRIMÉS, ANTICIPER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE NOUVEAUX PROJETS.

Les zones d'activités sont les poumons économiques du territoire. Entièrement dédiées à de l'activité économique, leur présence sur l'ensemble du territoire participe au dynamisme de chaque commune. On note toutefois, logiquement, une grande disparité dans les surfaces des zones et leur attractivité en fonction des communes. Les zones à proximité de la ville centre et de l'autoroute détiennent le plus de vente depuis 2010. Pour que les projets puissent continuer à naître sur le territoire, il est nécessaire d'avoir une vision sur le long terme des espaces disponibles et des zones à créer.

Les chiffres 2018 ...

Cessions foncières : **1,998 M€ HT** correspondant à :

- **17 opérations de cession** : France Alliance, Adhestyl, Gys, Quargnul, Solamena, Turpin, Hubert Métal, Le Calvez, Delangle, Transports Denis, Free, Vegetal et Design, Commune Nuillé s/ Vicoin, Précismaïne, Immo Concept (AFTEC), Parc Cères et Guiard.
- **12,6 ha**
- **9 communes concernées** : Bonchamp, Changé, Entrammes, Forcé, Laval, Louverné, Parne s/Roc, Saint-Berthevin et Nuillé s/Vicoin
- un prix de vente moyen de **15,90 € le m²**

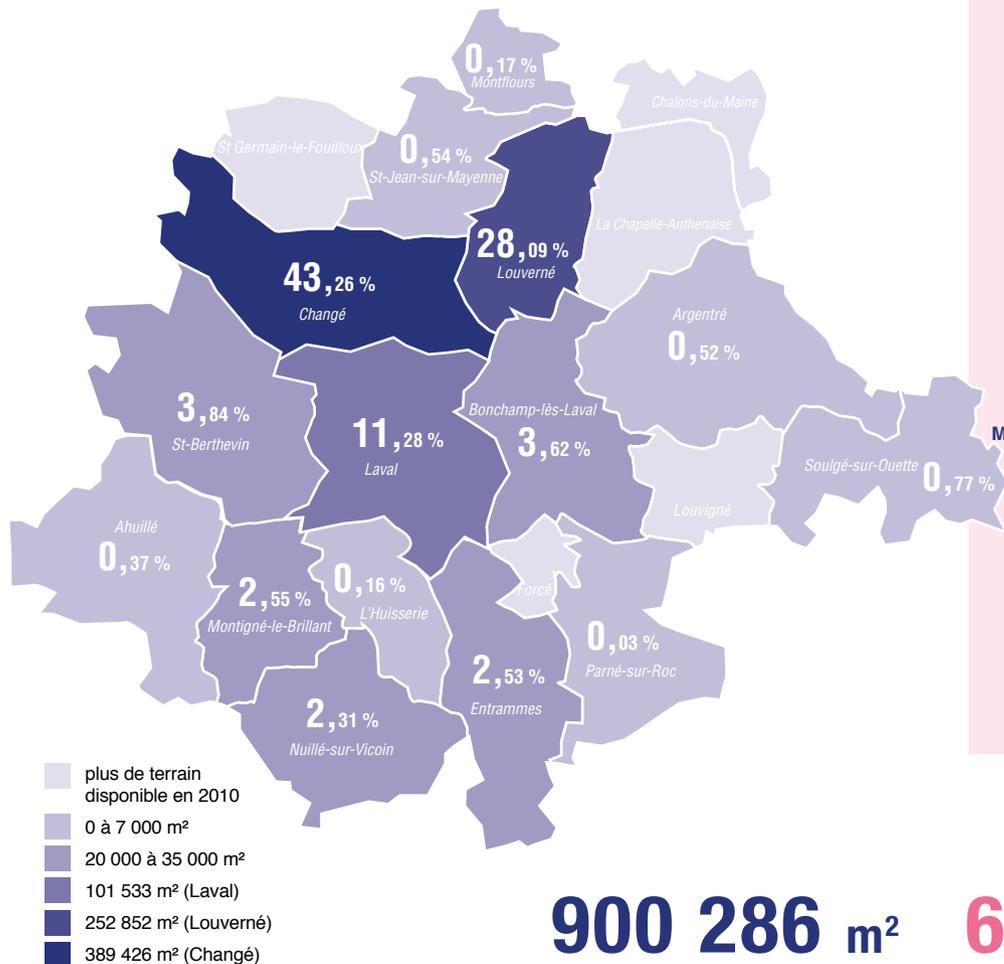
... éclairés par un regard sur la période 2010-2018

Aujourd'hui sur Laval Agglo (20 communes) :

54 zones d'activités soit **1 000 ha** de foncier
90 ha vendus depuis 2010 soit une moyenne de **10 ha par an**

- Grande disparité d'une année sur l'autre :
2014, ventes les plus faibles avec 2,5 ha
2018, une année très favorable avec 12,6 ha
- **Forte attractivité de Laval et sa 1^{ère} couronne** : Laval et les 3 communes de 1^{ère} couronne (Bonchamp, Changé et Saint-Berthevin) représentent **69 % des cessions**
- L'attractivité la plus forte concerne les 2 communes du nord de Laval situées en proximité de l'échangeur autoroutier:
 - **Changé** : **39 ha** vendus soit **43 % des cessions** de la période
 - **Louverné** : **25 ha** vendus soit **28 % des cessions** de la période

Localisation des surfaces vendues entre 2010 et 2018



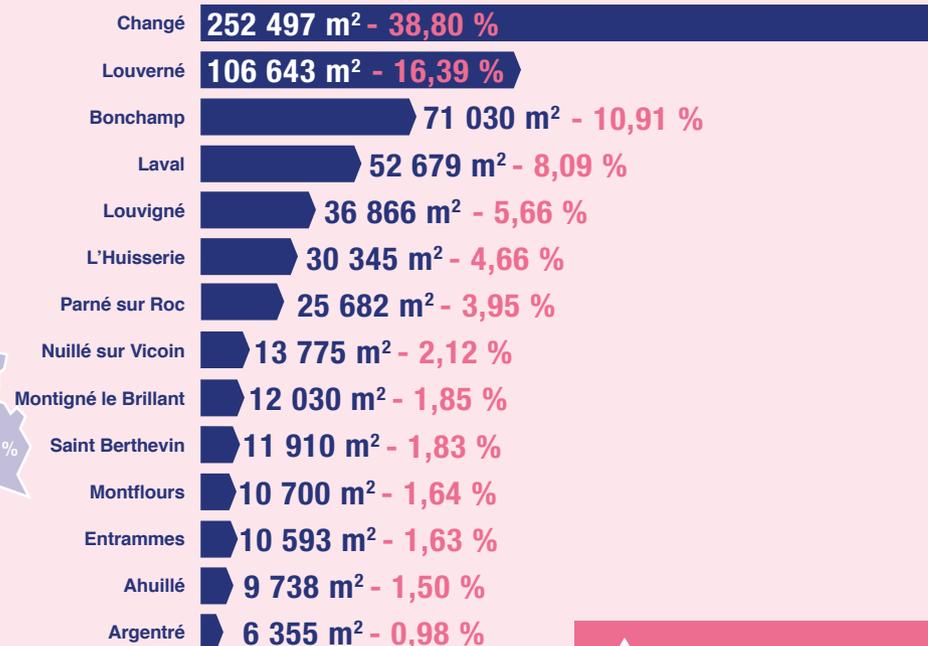
900 286 m²

Surface totale vendue
sur le territoire
de Laval Agglomération
entre 2010 et 2018

650 843 m²

Surface totale disponible
sur le territoire de Laval Agglomération
au 31/12/18 dont **13 ha** en cours
de cession ou sous réservation

Surfaces disponibles à la vente au 31/12/18



⚠ Ce niveau de «stock» permettra tout juste de tenir quelques années dans l'attente de la livraison des Zones d'activités en projet. Il faut évidemment considérer qu'il existe un niveau de stock foncier incompressible difficile à vendre compte tenu de la nature des projets et des besoins exprimés.

Le futur des zones d'activités

Afin d'anticiper les besoins futurs d'implantation ou de développement, plusieurs projets d'envergure vont voir le jour dans les prochaines années, pour une surface totale de 203 ha :

- La Motte Babin à Louverné (20 ha) : livraison en 2020
- La zone de Chantepie à Loiron (3,6 ha) : livraison en 2020 - 2021
- Extension des Grands Prés à Changé (50 ha) : livraison en 2025
- Le Parc Grand Ouest à Argentré (130 ha) : livraison en 2024 (voir article p7)

D'autre part, la fusion de Laval Agglomération avec le Pays de Loiron, au 1^{er} janvier 2019, induit l'intégration de son foncier économique. Ce qui représente 11 zones d'activités soit environ 30 ha.

En 2018, une nouvelle zone d'activité à Entrammes

Les travaux sur la première tranche de la zone d'activité du Riblay se sont achevés au printemps 2018, permettant ainsi de livrer 21 540 m² de surface commercialisable. La vente des premiers terrains ne s'est pas faite attendre puisque 3 000 m² ont été vendus à Solamena, spécialiste de la voile d'ombrage, et 7 500 m² à Quargnul qui y stocke du gaz et du carburant. Une deuxième tranche sera aménagée dès que nécessaire, venant ajouter 17 800 m² supplémentaires à cette zone d'activité.

La Motte babin à Louverné, ça avance

Avec la sortie de l'autoroute à proximité, la zone de la Motte Babin a vraiment une situation géographique stratégique. Les fouilles réalisées sur les 28 ha qui la composent ont engendré 6 mois de retard en 2018 mais, une fois terminées, les études ont pu être finalisées. La livraison de 20 ha commercialisables est prévue en 2020.



Accélération du projet d'extension des Grands Prés à Changé

La zone des Grands Prés 1, livrée en 2010, se compose actuellement de 11 îlots qui représentent environ 43 ha commercialisables.

Les îlots en entrée de zone sont principalement destinés à l'accueil d'activités tertiaires alors que ceux situés dans le prolongement ont plutôt vocation à être occupés par des activités variées de production, logistique...

Depuis 2010, plus de la moitié des surfaces commercialisables ont été vendues. Le nouveau site d'Actibio est tout juste terminé et GYS réalise actuellement les travaux de terrassement préalables à la réalisation de son nouveau site logistique.

Compte tenu des délais longs et incompressibles, la décision a été prise d'engager dès maintenant le processus d'extension de la zone. Les démarches sont donc en cours pour obtenir la maîtrise foncière des espaces voisins classés en zone économique.

Donner un second souffle à la zone des Touches de Laval

La zone des Touches est vieillissante. Il est nécessaire d'agir rapidement sur la requalification de cette zone afin d'éviter le phénomène de transfert vers les zones récentes. C'est autant un enjeu de bonne gestion du patrimoine que de développement durable, car optimiser les zones permet d'éviter l'étalement sur les terres agricoles.

Après avoir réalisé un état des lieux de la zone, défini les enjeux et les actions prioritaires à mener, et élaboré des scénarios possibles, un programme de requalification a été formalisé et présenté en septembre 2018. Il inclut aussi bien des actions sur le domaine public que privé.

Un guide des recommandations accompagne le programme pour donner la ligne à suivre en matière d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement paysager et d'environnement.

Laval Agglomération s'est engagée dans cette requalification avec un budget de 10 M€ sur 10 ans, soit 1M€ par an. Cela comprend par exemple la refonte totale des voiries, l'intégration de transports doux, la signalétique, le stationnement, l'aménagement d'espaces verts...

L'investissement de la collectivité devrait également inciter les propriétaires privés à investir dans la rénovation de leurs biens. D'autant que dans le cadre de ce projet, ils peuvent bénéficier de modalités de soutien dérogatoires.



L'animation des zones d'activités déployée

Le Riblay, la Carie, les Morandières ou encore la ZI Sud de Bonchamp : toutes ces zones d'activité ont bénéficié, en 2018, du programme d'animation expérimenté en 2017. L'objectif est de créer un moment de rencontre entre tous les entrepreneurs d'une même zone pour qu'ils aient l'occasion d'échanger entre eux, mais également avec Laval Économie afin de remonter diverses problématiques : circulation, signalétique, éclairage, espaces verts, transports en commun, stationnement. C'est également l'occasion de les informer de l'évolution des projets de territoire qui les concernent.

Ces rencontres mêlent convivialité autour d'un petit-déjeuner et séance de travail pour faire ressortir des propositions d'amélioration. Ces dernières sont ensuite étudiées par les services compétents de Laval Agglomération et les solutions réalisables sont mises en œuvres. Dans tous les cas, une réunion est dédiée à l'apport de réponses sur la faisabilité ou non des propositions évoquées.



ENCOURAGER LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

RENFORCER ET DYNAMISER LE COMMERCE, PRÉSERVER LES ÉQUILIBRES SUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LES COMMUNES, INVESTISSEURS ET COMMERÇANTS.

Le commerce structure fortement l'organisation d'un territoire et le mode de vie de ses habitants, et inversement. C'est pourquoi Laval Économie intervient afin d'accompagner de nouveaux projets tout en restant vigilant aux équilibres commerciaux, et à l'écoute des nouveaux modes de consommation. Cela passe par les projets dans et autour de Laval mais également par les commerces de proximité des communes rurales.

La création d'un observatoire du commerce est l'outil qui vient compléter l'offre de service de l'agence, en donnant une vision d'ensemble de la situation actuelle, utile à tous les acteurs qui travaillent sur cette thématique.

Un observatoire pour appuyer les projets sur le territoire

Le commerce est aujourd'hui traversé par de profondes mutations liées notamment à l'évolution des comportements d'achat. Le commerce est également au cœur des problématiques des acteurs publics et de certains opérateurs privés concernant l'aménagement et de développement de notre territoire.

C'est pour ces raisons que Laval Économie a mis en place un observatoire du commerce qui soit à la fois un outil de présentation du territoire pour les acteurs souhaitant y investir, mais aussi un document de référence et d'aide à la décision pour les élus ayant à traiter d'aménagement et de développement commercial. Il aborde cette thématique sous plusieurs angles : l'offre commerciale, les dynamiques sociodémographiques, l'emploi, l'immobilier commercial et les mobilités, en lien avec les grandes tendances nationales d'évolution du commerce.

Cet observatoire partenarial s'appuie sur les données communiquées par la CCI, l'État (CDAC), le département, les commercialisateurs locaux, Laval Agglomération et les 20 communes de l'agglomération. Il est riche en informations. Ces données parfois connues, parfois plus surprenantes ou parfois jamais appréhendées sont à retrouver sur le site web de Laval Économie.

Les chiffres à retenir



1/2 commerces et services de proximité
1/3 dans le centre-ville de Laval
+ de 300 dans les principales zones commerciales



1/6 de l'emploi salarié
du territoire et + de 1 000 emplois
non salariés dans le commerce
et les services



dont
434 millions €
par les 62 GMS

Un axe majeur du projet “cœur de ville” de Laval : renforcer l’offre commerciale

Le projet cœur de ville porté par la Ville de Laval depuis 2017 vise à repenser le centre-ville, notamment dans sa dimension commerciale. Un axe fort est effectivement la création d’un pavillon commercial, pour répondre à l’insuffisance de surfaces de bonne taille permettant l’implantation de grandes enseignes, ainsi que la présence d’une halle alimentaire. À ce titre, Laval Économie est fortement engagée et coordonne les études menées sur le sujet.

Les études et la concertation se sont poursuivies jusqu’à l’automne avec, en parallèle, la signature de la convention «Action cœur de ville» avec l’État. Celle-ci vient confirmer l’intérêt de la démarche et soutenir le programme volontariste initié en faveur de l’attractivité. Un plan guide a été réalisé permettant de lancer l’appel à projets à la fin de l’année 2018. Plusieurs équipes seront sélectionnées afin de faire des propositions sur le projet de bâtiment commercial. Ces équipes pluridisciplinaires devront présenter un projet à l’été 2019.



Projection 3D du futur centre-ville 4 000 à 5 000 m² de commerces, telles sont les caractéristiques du bâtiment commercial qui pourrait être construit sur la place du 11 Novembre. Sa forme n'est pas encore définie à ce jour. Cette simulation donne une idée des emplacements du projet global. De nombreux points sont encore à définir.

Que dit le plan guide pour la partie commerciale ?

Renforcer la continuité commerciale entre les 2 rives

- développer une offre commerciale complémentaire sur la place du 11 Novembre sur deux niveaux
- développer de nouveaux espaces de restauration au sein de secteurs apaisés : place, quai...

Valoriser la nouvelle offre commerciale au sein d’un bâtiment qualitatif

- limiter l’emprise bâtie en partie nord de la place de manière à ménager des espaces libres au sud et à l’ouest de la place
- limiter l’épannelage du bâtiment à 13 m maximum de manière à intégrer harmonieusement au tissu bâti environnant
- aligner le bâtiment commercial sur l’îlot Gambetta afin de renforcer les continuités urbaines
- mieux connecter sur le plan urbain et commercial la place du 11 novembre et le quai Gambetta
- imaginer une architecture contemporaine légère qui réponde à l’environnement patrimonial du secteur.



La revitalisation des centre-bourgs au cœur des débats des 3^e Rencontres du commerce

Cette soirée du 25 octobre, dédiée au secteur du commerce, a été l’occasion de se pencher sur les problématiques de revitalisation des centres-bourgs. Après la présentation des chiffres clés de l’observatoire du commerce réalisé par Laval Économie, Franck Chaigneau, Expert ruralité à la Caisse des Dépôts, a exposé les clés d’une action proactive en faveur de la redynamisation des centres-bourgs. La centaine de participants, élus et commerçants, a également pu prendre connaissance des dispositifs financiers de l’État, de la Région et d’Initiative Mayenne en faveur des commerces de proximité et du réaménagement des centres-bourgs. La soirée s’est achevée avec les témoignages des maires de Changé, Louverné et Montigné-le-Brillant sur les actions conduites dans leurs communes.

Un retail parc nouvelle génération à Saint-Berthevin

Le déménagement de Leroy Merlin dans de nouveaux bâtiments à proximité avait laissé une friche de 12 000 m² au cœur de la zone commerciale de Saint-Berthevin. Afin de restructurer le site existant, la foncière Frey a développé un programme commercial concerté avec Laval Économie pour préserver au mieux les équilibres commerciaux de l'agglomération. Le choix des 9 enseignes présentes dans les nouveaux bâtiments à l'architecture moderne s'est donc fait en fonction des enseignes déjà présentes tant en périphérie que dans le centre-ville de Laval. L'objectif étant d'apporter une offre nouvelle complémentaire à celle existante pour renforcer l'attractivité de la zone et pérennisant son assise départementale.

La coopération a été double car les enseignes ont pu bénéficier de l'accompagnement nécessaire pour le recrutement de leurs collaborateurs et l'accompagnement à la mobilité de ceux qui venaient d'un autre territoire.

Les enseignes du retail parc inauguré en 2019 : Boulanger, Besson, L'Incroyable, Stokomani, Easy Cash, La Halle (vêtements et chaussures), Black Store, Jules & John et le Comptoir d'Alice.



François Vuillet-Petite

Vice président Directeur général de Frey

“Cela faisait longtemps que le groupe Frey avait envie de travailler sur un projet à Laval car elle a un gros potentiel économique. Le retail parc de Saint-Berthevin a été une belle opportunité. D'autant que c'est typiquement le genre de projets que nous aimons mener, à savoir : reconstruire la ville sur la ville, plutôt que de s'étaler et grignoter des terres agricoles. Nous travaillons sur des projets de requalification de toute taille en revoyant l'organisation, mais aussi les accès et les infrastructures publiques environnantes.

À Saint-Berthevin, le projet était d'autant plus important que c'est une entrée de ville donc un lieu stratégique en matière d'attractivité d'enseignes et de consommateurs. Quand nous avons racheté le projet à COFIPAR, l'autorisation de la CDAC et le permis de construire étaient déjà validés. Nous avons dû revoir certains points pour créer ce retail parc nouvelle génération : une architecture moderne avec un mail piéton sécurisé, un merchandising cohérent entre les enseignes, etc.

Pour mener à bien ce projet nous avons collaboré avec Laval Économie pour trouver les enseignes les plus adaptées à l'équilibre commercial du territoire. Cette zone doit venir renforcer l'offre et non la concurrencer. Par exemple, à Saint-Berthevin, il y a déjà beaucoup de boulangeries, donc il a été convenu avec l'enseigne Jules & John qu'elle ne vendrait pas de pain, seulement des pâtisseries et des sandwiches.

La convention signée pour la partie emploi a également été très fructueuse. Les enseignes ont été enchantées de la collaboration avec les équipes de Laval Économie et Pôle Emploi pour recruter leurs futurs collaborateurs et accompagner ceux qui venaient de l'extérieur au territoire.”



Peu de projets en CDAC en 2018

Les années précédentes ayant été denses en projets dans les ensembles commerciaux, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) n'a réceptionné et validé que 2 projets en 2018 :

- celui du V&B de Saint-Berthevin qui transfère le «Palais de la bière» de quelques mètres pour réinvestir une friche commerciale (ancien Lidl) dans la zone commerciale de Saint-Berthevin. Une occasion pour la marque de bénéficier d'une meilleure visibilité et de se mettre en conformité avec le nouveau concept V&B.
- et celui de Home salon, une nouvelle enseigne de meubles qui remplace Kid'y Pirates dans le parc de l'Habitat.



SOUTENIR LES ENTREPRENEURS ET LEURS PROJETS

SOUTENIR LES PROJETS DES ENTREPRISES
LOCALES, LES ACCOMPAGNER
ET LES CONSEILLER.

Être à l'écoute des projets et des problématiques des entreprises du territoire, grâce à un suivi constant, permet d'identifier les leviers d'action sur lesquels la collectivité peut agir. C'est un élément clé du développement économique du territoire. Ainsi, l'aide à l'immobilier et les prêts d'honneur permettent aux porteurs de projets de se lancer vers de nouvelles perspectives, que ce soit en création, reprise ou agrandissement.

L'emploi est également un volet important car notre taux de chômage est bas et les entreprises peinent à trouver des compétences en local. Des actions sont donc mises en place pour faciliter la rencontre entre les recruteurs et les candidats mais aussi pour aller chercher ailleurs de nouvelles compétences.

Des actions pour favoriser les recrutements

En lien avec le service Emploi de Laval Agglomération, plusieurs événements dans l'année ont été dédiés au recrutement. L'objectif étant de mettre les recruteurs en contact direct avec les candidats. En parallèle, une nouvelle mission a été créée visant à pallier le manque de compétences sur le territoire en allant chercher des profils pénuriques au-delà des frontières de la Mayenne (voir p6).

Les rendez-vous de l'emploi : le jobdating de référence sur le territoire

Le 21 mars, ce ne sont pas moins de 1 700 visiteurs qui se sont rendus au jobdating des Rendez-vous de l'emploi pour rencontrer les 95 entreprises qui recrutaient en contrat de travail ou en alternance. À cette occasion, les établissements scolaires (collèges et lycées) étaient également mobilisés ainsi qu'une quinzaine de centres de formation. Une édition qui a permis plus de 120 recrutements.

Lors de l'édition d'octobre, pendant la Semaine Laval Emploi, les 1 600 candidats du territoire, mais aussi extérieurs au département, ont pu candidater aux 650 offres proposées par les entreprises. Plus de 2 800 entretiens ont été réalisés et au moins 117 recrutements ont découlé de ce rendez-vous.

La Semaine Laval Emploi : le rdv gagnant des entreprises et des candidats

Au total, près de 3 000 personnes, 170 entreprises et 80 partenaires (emploi, formation, médias...) ont participé à la Semaine Laval Emploi. Plus de 750 opportunités d'emploi ou de formation ont été présentées (dont 650 lors des Rendez-Vous Emploi) et 3 opérations réalisées pendant cette semaine ont permis de conforter l'image du territoire et de faire venir des personnes habitant dans d'autres départements (Rdv Numérique et RV – Industrie du Futur et Rdv Emploi). Au total, ce sont près de 90 personnes venant de toute la France qui se sont déplacées pour découvrir les opportunités d'emploi du territoire, dont certaines sont accompagnées dans leur projet de mobilité par le service emploi de Laval Agglomération.

Aides à l'immobilier

Accompagner les projets de création, d'extension, de diversification de la production ou de changement de processus de production d'un établissement existant nécessitant des investissements immobiliers.

Pour qui : les entreprises de Laval Agglomération inscrites au registre du commerce ou des métiers, sans critère de taille

Dépenses éligibles :

- Les travaux de voirie, réseau, distribution intérieurs à la parcelle
- Les travaux immobiliers : construction, extension, réhabilitation ou aménagement de locaux (bureaux, ateliers, entrepôts, ...).
- Les aménagements paysagers
- Les frais d'honoraires (maître d'œuvre, cabinet d'ingénierie)

Montant : Le taux d'intervention sera déterminé en fonction des caractéristiques du projet dans la limite de 200 000 € par projet et l'assiette éligible de l'investissement immobilier sera au minimum de 100 000 € HT.

Chiffres clés 2018 :

1,5 M€ de subventions attribuées

17 projets dans des secteurs d'activités variés

76,5% pour des entreprises de moins de 50 salariés.

59% dans l'industrie / **41%** dans les services

7 communes



Témoignage de Birgit Uetz, gérante d'Actibio

“J’ai implanté ma société de commercialisation d’ingrédients bio, pour l’industrie agro-alimentaire et la cosmétique, à Laval il y a plus de quinze ans. J’étais toute seule puis, au fur et à mesure des années, l’activité s’est développée. J’ai déménagé mon entreprise dans plusieurs zones d’activités du territoire, en fonction de mes besoins grandissant d’espace, jusqu’à arriver à un projet de construction qui répondrait exactement à mon cahier des charges.

Nous avons investi notre nouveau bâtiment dans la zone des Grands Prés en novembre 2018, sur un terrain de 3 500 m². Cela nous a permis de quadrupler notre surface de stockage et d’embaucher de nouvelles personnes. Mais avant cela il a fallu trouver le bon emplacement. Laval Économie m’a présenté toutes les zones avec des terrains pouvant accueillir mon projet, et c’est à cette occasion que l’on m’a proposé de demander une aide à l’immobilier. C’était la seule aide pour laquelle je correspondais aux critères et cela équivalait au montant du terrain, donc un sacré coup de pouce !

Aujourd’hui nous avons des locaux en adéquation avec l’état d’esprit de l’entreprise. Ils ont été réalisés par des entreprises locales et pensés pour être le plus écologique possible. L’isolation est très bonne et nous avons installé des panneaux solaires qui produisent 30% de notre consommation annuelle par exemple. Il y a aussi un poulailler pour recycler nos déchets alimentaires.”

Prêts d'honneur Initiative Mayenne

Prêt personnel à 0%, sans garantie réelle ou personnelle, et sans intérêt, pour augmenter le niveau de fonds propres du créateur ou repreneur d'entreprise de manière à lui permettre de réaliser un effet levier bancaire plus important. Il peut s'accompagner d'un parrainage d'un ancien chef d'entreprise ou cadre d'entreprise.

Pour qui : Personnes physiques ayant un projet de création d'une TPE/PME dans l'agglomération, quel que soit le secteur d'activité (excepté les activités de production agricole hors végétal spécialisé).

Conditions :

- Être complémentaire d'un financement bancaire et/ou crédit-bail bancaire et/ou micro-crédit au moins égal au montant de prêt d'honneur demandé
- Posséder la majorité du capital de l'entreprise. En cas de création par plusieurs associés, le montant total des prêts est plafonné, par entreprise, au montant maximum prévu.
- Être demandé dans les 2 ans suivants la création de l'entreprise.
- Être remboursé sur une durée de 2 à 5 ans.

Montant : Le taux d'intervention est déterminé en fonction des caractéristiques du projet dans une fourchette de 1 500 € à 15 000 €, cumulables avec des prêts du Département et de la Région.

Chiffres clés 2018

377 500 € de prêts alloués

628 000 € de prêts consolidés
(local, départemental et régional)

51 prêts d'honneur

27 créations / 13 reprises / 1 croissance

342 prêts actifs dont **52 prêts innovation** (voir p22)
pour un encours de **566 576 €** au 31/12/18



Témoignage de Bruno Martin, Alexis Lepage et Arlène Gautré, co-fondateurs de Numidev

« Numidev est une entreprise de développement d'application web et mobile sur mesure pour tout secteur d'activité. Nous créons aussi bien des sites e-commerce que des applications métiers.

Nous avons commencé notre activité en avril 2018, et c'est la rencontre avec différents acteurs économiques du territoire qui nous a permis de réunir les fonds pour nous lancer sereinement dans cette aventure.

L'agence régionale nous a orientés vers Laval Économie pour demander un prêt d'honneur. Celui-ci nous a notamment permis d'acheter le matériel informatique et de bureau nécessaire à notre activité, ainsi que de conforter notre trésorerie les premiers mois.

Nous avons également été informés par notre conseillère de Laval Économie d'autres aides auxquelles nous pouvions prétendre, comme le fond de revitalisation pour l'embauche de la Préfecture et la prime à la création d'entreprise de la Région.

L'obtention du prêt d'honneur Initiative Mayenne a aussi été l'occasion de bénéficier d'un parrainage par Mickaël Veugeois, de Pleine Étude. Nous avons rencontré à plusieurs reprises ce chef d'entreprise qui a bénévolement partagé son expertise et nous a conseillés sur la stratégie à suivre. C'est intéressant d'avoir quelqu'un qui a du recul et une autre vision.

C'est important pour de jeunes entrepreneurs d'être bien entourés et de partager avec d'autres cette expérience. C'est pourquoi, au-delà du parrainage, nous participons autant que nous le pouvons aux différents clubs et ateliers du réseau. Les aides financières et le réseau ont été déterminants dans le bon déroulement de notre lancement d'entreprise. »

L'animation d'un Club dédié aux jeunes entrepreneurs

Un nouvel axe de travail a été pris en 2018 lors des séances du Club des jeunes entrepreneurs. À la demande des entrepreneurs qui souhaitaient des ateliers pratiques, l'année a été consacrée à des ateliers de co-développement, animés par Carine Pavard. Formatrice chez «Manag'heureuse», Carine a amené les membres du groupe à s'exprimer ouvertement, pour obtenir le regard et/ou les conseils des autres participants sur diverses situations du quotidien d'un entrepreneur, voire même des situations complexes de crise. Chaque cas exposé était revu à l'atelier suivant afin de voir les solutions mises en place et leurs effets.

Ces moments d'écoute, d'entraide et de partage d'expérience ont été bénéfiques tant sur l'instant, pour aider à résoudre des problématiques, que sur le long terme en créant des relations qui dépassent le cadre du Club. La notion de réseau étant primordiale pour tout entrepreneur.

FAVORISER L'INNOVATION

ENCOURAGER L'INNOVATION,
LA SUSCITER, LA STIMULER,
LA PROMOUVOIR.

Aux côtés de Laval Mayenne Technopole (LMT), Laval Virtual, Clarte, Initiative Mayenne et d'autres acteurs du territoire, Laval Économie s'inscrit dans une démarche pro-active pour permettre aux entreprises de développer des solutions innovantes et faire de Laval Agglomération un territoire de référence en la matière.

Au-delà des actions qu'elle poursuit depuis plusieurs années, et pour renforcer l'offre d'accompagnement existante, elle a été partie prenante dans la création du Village by CA Laval, en 2018, qui s'adresse aux startups en croissance.

Un Village by CA a ouvert ses portes à Laval

Porté par les Caisses régionales de Crédit Agricole, ce réseau national de «Villages» dynamise l'économie des territoires par leur soutien local à l'innovation. Chaque village accompagne des startups pour booster leur croissance en leur proposant un environnement de travail, un programme d'accélération sur mesure et l'ouverture à un réseau local, national et international de partenaires et de clients.

Le Village by CA de Laval est installé à La Licorne, 106 Avenue Pierre de Coubertin, depuis 2018. La création de ce dispositif cofondé avec Laval Mayenne Technopole et Laval Économie, deux acteurs déjà reconnus pour faire naître des startups et accompagner l'implantation d'entreprises en Mayenne, est pleine de sens car elle vient compléter leurs actions. Laval Mayenne Technopole, agissant depuis plus de 20 ans pour accompagner l'innovation en Mayenne, Laval Économie acteur du développement territorial et le Crédit Agricole Anjou Maine, première banque du territoire, unissent leurs forces pour faire rayonner l'innovation en Mayenne et accompagner l'accélération des startups.

3 Startups ont intégré le village en 2018 :



BLISS, le « digicament »

BLISS est un dispositif de Réalité Virtuelle à visée thérapeutique, imaginé par Mélanie Péron. Il permet de réduire, voire de supprimer la consommation d'analgésiques, d'anxiolytiques ou d'anesthésiants lors de soins douloureux et/ou anxiogènes. Le principe est simple : le patient porte un casque de réalité virtuelle qui le plonge dans des mondes visuels et musicaux imaginaires. Déjà plébiscité par de nombreux hôpitaux, Bliss doit maintenant trouver sa place dans un maximum d'établissements de soins pour que les patients puissent en bénéficier.



INOD, des solutions innovantes pour les modélisations immobilières en 3D

Les modélisations 3D et le BIM sont omniprésents dans l'immobilier et la construction. Pour se différencier dans ce milieu concurrentiel, INOD apporte des solutions aux professionnels de l'immobilier et du bâtiment pour augmenter leur efficacité commerciale et gagner en notoriété. Avec leurs services et produits InodApps / InodView / InodCase, faire visiter des projets à échelle réelle avant construction devient un réel atout marketing. Avec le logiciel d'aide à la vente InodView, unique sur le marché, les clients de INOD deviennent autonomes pour tous leurs projets. Ils importent leurs modèles 3D issus de leur bureau d'études, modifient l'aménagement, la décoration et partagent instantanément en réalité virtuelle et visite virtuelle Web.

HEYPSTER, le réseau social qui respecte la vie privée

Nous déplorons tous que Facebook vende nos données personnelles et trace nos ordinateurs. C'est la raison pour laquelle Kevin Choleau a créé Heypster, un nouveau réseau social qui respecte enfin la vie privée de ses utilisateurs. Par exemple, Heypster ne fait pas de « tracking », ne conserve pas nos historiques de recherches et ne fait pas de reconnaissance faciale sur nos photos. Et en plus il est très simple à utiliser.



Témoignage de Anthony Hacques, dirigeant d'Inod

“Avec mon associé, Julien Ranchoux, nous connaissions le réseau des Villages by CA avant qu'il n'arrive à Laval car nous avons réalisé des vidéos pour celui de Rennes et Angers. Le concept nous intéressait déjà beaucoup et, quand il a ouvert en 2018, cela correspondait aux services dont nous avons besoin étant donné que nous avons lancé notre activité, et que nous sommes en phase de croissance. Nous avons donc déposé notre candidature.

Le cadre de travail est idéal et les locaux, à la Licorne, viennent renforcer notre image auprès de nos clients. D'autant que le prix est avantageux au regard des espaces de travail et des services dont nous disposons.

Quant à l'accompagnement du Village, les avantages sont multiples : nous avons le maire qui est très disponible et qui nous apporte son regard extérieur pour nous conseiller au quotidien; nous avons aussi beaucoup d'opportunités d'affaire car des entreprises viennent visiter le Village ou y organiser des événements. C'est l'occasion de contacts privilégiés pour leur présenter notre entreprise.

La dynamique entre les startups, voire avec les autres occupants du bâtiment, est stimulante. Nous nous entraïdons. Cela crée une vraie dynamique propice à notre réussite.”



Un prêt dédié à l'innovation

En partenariat avec Initiative Mayenne, Laval Économie accompagne les startups et entreprises innovantes en leur permettant d'accroître leur apport personnel et/ou de financer leur Besoin en Fonds de Roulement (BFR) grâce au prêt d'honneur Innovation.

Ce prêt à taux 0 et sans garantie personnelle peut être accordé à des d'entreprises de moins de 5 ans qui ont un prêt bancaire associé, une levée de fonds ou un prêt participatif d'au moins le montant du prêt d'honneur demandé. Le prêt d'honneur sollicité ne peut dépasser le double des capitaux propres mais peut se cumuler avec des prêts octroyés par le département et la Région.

En 2018, pour un montant total de 220 000 €, ce dispositif a permis de soutenir 6 projets, tels que Metavers 360, création de contenus immersifs et interactifs 360° ; Inod, agence de réalité virtuelle pour l'immobilier ; Cispes, centre d'ingénierie de la sécurité privée des événements ; Sea Proven, conception de drones marins ; Enerfox, solution de pilotage d'énergie ; et Boomy, une application pour retrouver des objets perdus.

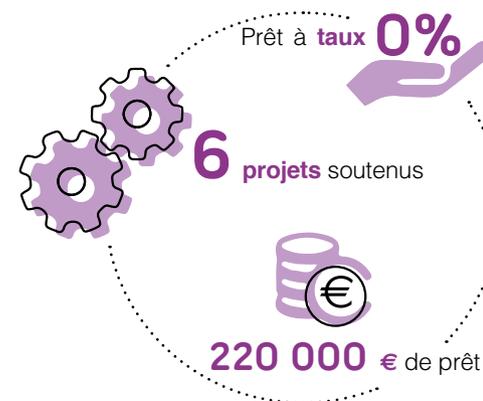
Accompagnement des startups : l'exemple de Mirage Holograms

Comme tout porteur de projet, les startupeurs peuvent solliciter Laval Économie pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'installation et être orienté vers les bons interlocuteurs, que ce soit pour du conseil ou pour de la mise en relation avec d'autres entreprises susceptibles d'être intéressées par leur activité. Ou au contraire, ce sont les équipes de Laval Économie qui répondent à leur appel d'offre via Business France. Cela a été, par exemple, le cas de Mirage Holograms.

Décidés à s'implanter en France, Slim Khmissi et Aimen Maki, originaires de Tunisie, ont fondé leur startup, Mirage Holograms, à Laval fin 2018. Un choix évident pour les 2 dirigeants de cette société spécialisée dans les solutions d'affichage holographique et interactif. Bien qu'en compétition avec 3 métropoles françaises (Marseille, Lille et Rennes), Laval correspondait davantage à leurs attentes, tant en termes d'écosystème lié à leur activité qu'en termes de proximité avec les acteurs économiques locaux.

En effet, à Laval, la société s'intègre dans un écosystème correspondant parfaitement à son activité digitale notamment autour de la réalité virtuelle et augmentée, de l'Internet des Objets, du retail, et des systèmes d'information (AI et Big Data).

Dès lors, Laval Économie est intervenue pour les accompagner dans l'implantation de l'entreprise mais aussi dans toutes les démarches inhérentes à leur mobilité (logement, emploi des conjointes, démarches administratives...).





Laval Mayenne Connexion : l'union fait la force à Laval Virtual

Du 4 au 8 avril 2018

1 stand

Tout l'écosystème uni sous une seule bannière :



- Les collectivités : Ville, Agglomération, Département



- Les acteurs économiques : Laval Économie, CCI, LMT



- Les acteurs de la VR/AR : Laval Virtual, Clarte

1 objectif : faire la promotion de l'écosystème local

La coordination du collectif a été assurée par Laval Économie.



La Mayenne Innove, 7 entreprises mayennaises ont été récompensées

Cet événement, porté par Ouest France, et soutenu par Laval Agglomération et Laval Économie, a pour vocation d'être un véritable relais des initiatives économiques innovantes du territoire. Lors des intermèdes entre les prix, Laval Économie a choisi de promouvoir Inod.



40 **Dossiers** de candidatures reçus



5
2 **Catégories**

Coups de cœur (Jury et Public) votés en direct pendant la soirée.



7 **Entreprises mayennaises** récompensées



23 place du Général Férié - 53000 LAVAL - 02 43 49 86 00 - contact@laval-economie.fr
www.laval-economie.fr